

ministre était extrêmement inquiet à propos de la réaction du gouvernement de l'Ontario, donnant ainsi à entendre que toute opposition soutenue «risquerait de compromettre l'appui national» à l'égard de ces pourparlers.

Je voudrais citer un passage de ce document:

Il est probable que plus on parlera de la question, moins le grand public l'approuvera.

Je poursuis:

La stratégie employée devrait viser moins à informer la population qu'à la convaincre que l'initiative de libre-échange est une bonne idée. En d'autres mots, il faut «vendre la marchandise».

Pas étonnant, honorables sénateurs, que 70 p. 100 des Canadiens avouent ne rien comprendre à l'accord commercial. Par leur campagne publicitaire, les conservateurs voulaient anesthésier l'opinion publique pour empêcher la formation de toute coalition qui se serait opposée au libre-échange; ils n'ont pas réussi dans leur dessein.

Ainsi qu'en témoigne un autre passage de ce document:

Un programme de communication bien fait (de la part des conservateurs) pourrait susciter un léger désintérêt chez la majorité des Canadiens. En l'occurrence, la meilleure stratégie que le gouvernement puisse adopter consiste à se montrer discret dans les messages d'intérêt général, tout en traitant individuellement les préoccupations particulières des divers groupes d'intérêts.

Dans cette note de service, on exprimait l'espoir que les Canadiens se désintéressent de la question du libre-échange et veuillent s'en remettre au gouvernement, sans quoi l'opinion publique risquait de faire volte-face.

Toujours à propos de cette stratégie que vous et vos collègues avez suivie à la lettre, monsieur le leader du gouvernement, voici un autre extrait du document:

Il faut s'attendre, de la part du public, à un appui mitigé qui risque de s'effiloche rapidement si jamais l'on perd la maîtrise du débat au point de faire dévier le message central. Toutefois, pourvu que le gouvernement contrôle solidement les communications, une majorité importante de Canadiens pourraient souhaiter que l'affaire soit laissée entre les mains du gouvernement et de divers groupes d'intérêts.

L'opération a été montée de toutes pièces pour cacher aux Canadiens les détails de l'accord. Autrement, pourquoi un comité parlementaire n'a-t-il pas tenu d'audiences dans toutes les provinces avant que cette mesure ne prenne force de loi? Il est vrai que le comité a tenu des audiences sur le libre-échange. Elles ont porté sur des questions générales. Nous avons réclamé et nous aurions dû avoir un comité parlementaire qui aurait tenu des audiences publiques d'un bout à l'autre du Canada, sur les détails de cette mesure et accordé le même temps de parole à ses adversaires et à ses partisans.

Au lieu de cela on a tenté délibérément d'empêcher les Canadiens de faire connaître leur position et de témoigner devant le comité. En tant qu'habitant de la Colombie-Britannique, je m'en offusque. On n'a tenu des audiences qu'à Ottawa. Je me demande si le leader du gouvernement comprend combien il en coûte pour venir de Colombie-Britannique à Ottawa, afin de s'opposer à un projet de mesure gouvernementale ou

d'y apporter son appui. Bien entendu, la plupart des audiences ont eu lieu au beau milieu de l'été, alors que les gens étaient en vacances. On a choisi soigneusement les témoins. On a contrôlé l'information de la pire façon, ce qui n'est pas à l'honneur du gouvernement.

En ce qui a trait à l'application de la clôture, le gouvernement s'est servi de la mesure en question comme d'une matraque au cours du présent débat parlementaire. Un auteur a déclaré que John Diefenbaker devait se retourner dans sa tombe, en raison de la mauvaise utilisation que l'on fait de la clôture en l'occurrence. Le recours à la clôture et la décision de restreindre le débat au Parlement sur l'accord commercial vont, cependant, tout à fait dans le sens de la stratégie de communication dont j'ai parlé tout à l'heure. Comment autrement expliquer le fait que la mesure économique la plus importante jamais proposée au Canada ait fait l'objet d'un débat aussi scandaleusement bref avant les élections. En effet, les Communes n'y ont consacré que 14 ou 15 jours. Un des députés a déclaré que le Parlement avait consacré plus de temps au débat concernant la taxe fédérale sur la nourriture pour chiens qu'à cette mesure.

Peut-on parler de démocratie éclairée en l'occurrence? Lorsque la Grande-Bretagne a décidé de se joindre au Marché commun européen, elle a pris environ six ans pour ce faire, et le gouvernement britannique a en définitive tenu un référendum pour décider si oui ou non la population approuvait la décision en question. Or, dans cette enceinte, il suffit de parler de «référendum» pour que les membres du gouvernement se disent outrés et affirment craindre que la démocratie nuise au bon fonctionnement du régime.

Au cours des derniers jours, le gouvernement a eu recours à la clôture quatre fois, à l'autre endroit. Comment le leader du gouvernement à l'autre endroit a-t-il expliqué ce fait? Eh bien, il a déclaré qu'il n'y avait pas eu trop d'éditoriaux portant sur le recours à la clôture, que le gouvernement n'avait pas reçu beaucoup d'appels téléphoniques de gens opposés à cette mesure ce qui était dû au fait qu'ils étaient davantage préoccupés par leurs achats de Noël et qu'ainsi, son parti allait continuer à appliquer la clôture aussi longtemps que les Canadiens ne commenceraient pas à protester.

Qu'a-t-on dit de la clôture et de la liberté de s'exprimer au Parlement dans le *Globe and Mail*, ce remarquable quotidien conservateur qui représente bien les sentiments des Canadiens et pour le compte duquel l'un de nos collègues a déjà travaillé? Lorsqu'en 1956, le Sénat a été saisi d'une certaine mesure, voici ce qu'en disait le *Globe and Mail* dans un éditorial:

Les sénateurs ne sont-ils que des pensionnés politiques, comme on le prétend parfois? Ne font-ils que purger leur peine? Dans l'affirmative, ils vont le faire selon les vœux du gouvernement. Ils vont adopter le projet de loi sans en débattre ou presque, afin qu'il puisse recevoir la sanction royale à la date prévue par le gouvernement, soit le 7 juin au plus tard.

C'est exactement ce que le gouvernement actuel demande aux deux Chambres de faire. Le *Globe and Mail* a affirmé que lorsque l'intérêt du pays et des régions était en jeu, les sénateurs avaient le droit d'intervenir et de défendre le point de vue des Canadiens.